

Déclaration de la commission nationale santé et protection sociale  
A la direction nationale, aux fédérations et sections  
Dans la préparation de notre congrès

Dans la diversité de leurs opinions, les membres de la commission, réunie le 13 octobre, ont pris acte du choix par les communistes de la base commune de discussion pour le congrès.

Ils souhaitent que cette base commune soit enrichie sur les questions de protection sociale et de santé au cours des débats que les communistes vont avoir. Les points suivants leur paraissent devoir être abordés :

- La protection sociale et la Sécurité sociale du 21<sup>ème</sup> siècle : la sécurité sociale, financée par la cotisation, avec le remboursement à 100% des soins prescrits par l'assurance maladie, incluant la perte d'autonomie, des retraites à prestations définies à l'opposé de l'insécurité qu'engendreraient les propositions du gouvernement de cotisations définies dans un système à points et l'universalité de la politique familiale.
- la non marchandisation du corps humain comme de chacun de ses éléments
- le pôle public du médicament
- l'importance de la prévention, en particulier au travail et à l'école, qui inclut aussi l'accès à une alimentation saine et un environnement protégé
- le service public dans les territoires : service public de soins primaires autour des centres de santé, service public hospitalier, service public pour les personnes âgées et/ou handicapés, que ce soit à domicile ou en hébergement

La commission propose que soient actés dans la durée, la campagne du parti sur l'hôpital et les EHPAD ainsi que le Tour de France engagé avec nos parlementaires.

Elle souligne l'importance des commissions de travail, non comme rassemblement de spécialistes qui ont réponse à tout, mais comme outil utile à la réflexion et à l'action.